

en Hollande, s'étaient particulièrement montrées pendant les années d'occupation. A cette occasion il rappela qu'on fabriquait alors en grande quantité en Grande-Bretagne les faux papiers destinés à aider les résistants hollandais et qu'on les larguait sur la Hollande en parachutes.

Le Tribunal ayant refusé la parole comme témoin au député travailliste Konni Zilliacus (sous le prétexte fallacieux qu'il ne connaissait pas personnellement les accusés !) celui-ci fit une conférence de presse où il déclara notamment :

« Sur le plan purement humain, la cour a déjà admis que les mobiles des deux inculpés ont été des mobiles désintéressés et élevés ; il n'y entrerait aucune part d'égoïsme ni d'avantage personnel. Ils travaillaient pour le bien de l'humanité et la cause de l'indépendance de l'Algérie et c'est précisément pour cette raison que leur cas attire tellement l'attention et éveille tant de sympathie en Angleterre où la lutte du F.L.N. pour la liberté de son pays jouit d'une sympathie très large. »

Notre camarade Livio Maitan vint affirmer la totale solidarité de la IV<sup>e</sup> Internationale avec Pablo et Santen et développer les raisons politiques du soutien inconditionnel de la IV<sup>e</sup> Internationale à la révolution coloniale, pour lequel Pablo et Santen sont accusés. Viveement applaudi par le public, il termine son témoignage au cri de « Vive la Révolution Algérienne, vive la IV<sup>e</sup> Internationale ».

Du fait de la limitation apportée aux témoignages par le Tribunal en exigeant des témoins qu'ils connaissent personnellement les accusés, trois des témoignages prévus, ceux des députés travaillistes Stephen Zwingler et William Griffiths et celui du publiciste hollandais Fons Hermans, ne purent être apportés.

En dépit de cette limitation, le troisième jour du procès fut lui aussi largement consacré aux témoins cités par la défense : Claude Bourdet, dans une déclaration politique très dense et très argumentée, résuma pour le Tribunal quelques-uns des entretiens qu'il avait eus avec Pablo, en soulignant la clairvoyance politique de celui-ci et le fait que le développement de la guerre d'Algérie tendait à préciser en France une menace fasciste. Contre cette menace exprimée dans les différents coups de force ultras et militaires, l'ensemble de la gauche et des démocrates de ce pays doivent faire front comme l'affrontent de leur côté les Algériens qui luttent pour l'indépendance de leur pays.

Isaac Deutscher fit ensuite l'éloge de Michel Raptis, de son caractère, de sa haute intelligence et de sa vie désinté-

ressée, entièrement consacrée à la lutte pour le socialisme. Pour démontrer au Tribunal le caractère élevé de cette pensée et de cette action révolutionnaires, il cita tout particulièrement le dernier schéma d'article sur l'émancipation de la femme écrit par Pablo avant son arrestation et publié dans la Revue « IV Internationale » de juillet 1960.

Michel Leiris vint ensuite dire en termes émouvants son estime pour Michel Raptis et la confiance qu'il lui portait.

L'avocat belge de Cock vint apporter au Tribunal de nombreuses précisions juridiques qui lui furent demandées par ses confrères hollandais, concernant en particulier le problème des cartes d'identité.

Pierre Le Grève, qui fut victime à Bruxelles d'un attentat de la Main Rouge en même temps que le professeur Leperches (qui devait en succomber) à Liège, montra comment le terrorisme est organisé par les autorités françaises, contre les Algériens résidant en Belgique. Le Tribunal éluda ce problème et ne voulut pas prendre connaissance d'un document qui apportait la preuve formelle de cette activité terroriste anti-algérienne en Belgique.

Après les témoignages du syndicaliste hollandais Maurice Ferares et de notre camarade Pierre Franck, Mme Sneevliet, veuve du grand révolutionnaire hollandais, vint clore de façon émouvante cette exceptionnelle série de témoignages, complétée par une lettre de l'écrivain Jean Guhenno qui fut lue par M<sup>r</sup> Worst.

#### UNE LETTRE DE NATHALIA TROTSKY

C'est alors que le président du Tribunal tint lui-même à lire la lettre que Nathalia Trotsky lui avait envoyée en faveur de nos deux camarades. A propos de cet épisode du procès qui fut largement commenté dans la presse, le journal « Algemeen Dagblad » publiait le lendemain tout un article intitulé « Trotsky parle encore ».

Tous ces témoignages avaient largement éclipsé la misérable déposition de Joop Zwart, Agent du B.V.D., patron et responsable des agissements de l'agent provocateur Hompe.

Après le réquisitoire fleuve de l'Officier de justice (qui fut lu par lui pendant une journée entière) et se conclut par une demande de peine de 3 ans contre Pablo et de 2 ans contre Santen, le dernier jour du procès fut consacré aux plaidoiries des trois avocats. Me Worst, Me Smeets et le sénateur socialiste Me Cammelbeeck qui réfutèrent de la façon la plus brillante, la plus solide et la plus émouvante à la fois les termes de l'acte d'accusation et du réquisitoire. Me Cammelbeeck, en particulier, souligne avec

beaucoup de talent le caractère politique de toute cette affaire tant du point de vue du développement de la révolution coloniale que de celui du rôle contre-révolutionnaire des polices secrètes en Europe Occidentale et en Amérique du Nord.

Dans l'attente du verdict rendu le 12 juillet, le procès s'acheva sur les déclarations finales, excellentes de nos deux camarades. Nous ne pouvons malheureusement rien retranscrire encore de la déclaration de Sal Santen qui fut faite en Néerlandais et dont nous n'avons pas encore la traduction. Elle se trouvera avec tous les autres documents dans la brochure du procès. Nous ne citerons, pour conclure que les derniers mots de Pablo :

« Dans ma prison, j'aurai certes comme réconfort la voix puissante de la solidarité des hommes, non seulement de l'Algérie libre en marche, mais de l'Afrique tout entière, de l'Afrique libre en marche. Ces hommes j'en suis sûr, ne vont pas nous oublier, ces hommes de l'Afrique que l'Europe chrétienne et civilisée a, des siècles durant, férocement opprimée et exploitée, vendant par millions comme esclaves ses fils, pillant ses richesses naturelles et massacrant encore aujourd'hui les fils de l'Afrique dans des guerres coloniales atroces, comme la guerre d'Algérie et la guerre qui s'allume en Angola.

« Monsieur l'Officier de Justice, je me permets de faire une remarque : la Hollande, le peuple hollandais n'ont aucun intérêt à se montrer en quoi que ce soit complaisants envers l'impérialisme oppresseur et répressif par rapport aux hommes qui ont lutté aussi modestement que ce soit pour la libération de l'Afrique. De toutes manières, maintenant, le procès est fini et le rideau tombe sur un épisode après tout infime par rapport au grand drame qui se joue sur l'arène mondiale : que notre condamnation, notre peine, serve comme un exemple aux travailleurs de l'Europe afin d'activer davantage leur solidarité agissante envers le combat de leurs frères coloniaux car les intérêts de tous les travailleurs sont essentiellement communs et la lutte est commune et indivisible pour le socialisme.

« Jeunesse ardente et généreuse d'Amsterdam, travailleurs de Hollande, je vous envoie mon salut fraternel. »

Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir ont envoyé, après le procès, un télégramme pour demander la libération de nos camarades.